

Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Invest - Reactive - A - Acc Un Compartiment de CPR Invest (SICAV)

Code ISIN : (A) LU1103787690

Cette Société est gérée par CPR Asset Management, une société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Un fonds nourricier est un fonds qui investit au moins 85% de ses actifs dans un autre fonds, appelé fonds maître.

CPR Invest – Reactive (le « Compartiment Nourricier ») investit dans la part T de CPR Croissance Réactive, un Fonds Commun de Placement français (le « Fonds Maître »). L'objectif de gestion du Compartiment Nourricier est le même que celui du Fonds Maître.

L'objectif de gestion du Fonds Maître consiste à obtenir sur le moyen terme - 4 ans minimum – une performance supérieure à celle de l'indice de référence (50% JPM GBI Global couvert en euro (coupons réinvestis) + 50% MSCI World en euro (dividendes nets réinvestis)) avec une volatilité maximale prévisionnelle de 15%. L'indicateur JPM GBI Global couvert en euro est disponible sur le site www.morganmarkets.com et l'indicateur MSCI World en euro est disponible sur le site www.msci.com.

La performance du Compartiment Nourricier sera fortement corrélée à celle du Fonds Maître. Elle sera toutefois moindre que celle de la part T du Fonds Maître, du fait, entre autres, des frais supportés par le Compartiment Nourricier.

Le Fonds principal est un portefeuille mondial diversifié combinant de nombreuses catégories d'actifs : actions (y compris les petites capitalisations), taux d'intérêt, crédits (y compris des titres classés « Speculative Grade », à savoir des titres assortis d'une notation inférieure ou égale à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou considéré comme équivalente par la Société de gestion sur la base de ses propres critères), instruments du marché monétaire, change, stratégies alternatives, matières premières (à l'exception des matières premières agricoles), exposés à toutes les régions géographiques (y compris les marchés émergents). Il est activement géré. Le profil du Fonds principal peut donc évoluer et être principalement exposé soit aux taux d'intérêt ou aux marchés d'actions. Il sera principalement investi en OPC.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice tout en respectant la volatilité maximale. Elle procède ensuite à une allocation géographique et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations, de données financières et de risque.

Les actifs du Fonds principal peuvent être investis jusqu'à 100 % dans des OPC. Il peut également détenir des titres (50 % max.) : actions, obligations/titres de créance et instruments du marché monétaire.

L'exposition aux actions fluctuera entre 20 % et 80 % des actifs du portefeuille.

Les investissements en instruments du marché monétaire et de taux d'intérêt (y compris via OPC) fluctueront entre 20 % et 80 % des actifs du portefeuille.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Dans la limite de 30% de son actif, le Fonds Maître peut être exposé à des titres de catégorie « Speculative Grade », c'est-à-dire de notations inférieures ou égales à BB+ [Source S&P/Fitch] ou Ba1 [Source Moody's] ou jugées équivalentes selon les critères de la société de gestion.

La dégradation d'un émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille du Fonds principal, un indicateur qui mesure l'impact de la modification des taux d'intérêt sur la performance, varie entre [-2 et +5].

Les achats et ventes d'instruments financiers dérivés ou de titres temporaires peuvent être utilisés par le Fonds principal afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille.

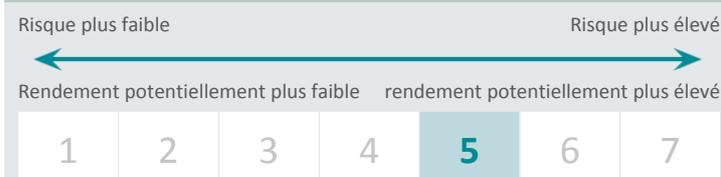
Le Compartiment nourricier peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture uniquement.

CPR Invest - Reactive - A - Acc a un horizon d'investissement recommandé de plus de 4 ans.

CPR Invest - Reactive - A - Acc capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque du Compartiment nourricier reflète le niveau de volatilité maximum attendu du Portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur de risque numérique peuvent ne pas être indicatives du futur profil de risque du Compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce Compartiment n'est pas garantie et peut changer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital n'est pas garanti.
- Les délais d'acceptation des ordres respectifs du Compartiment nourricier et du Fonds maître sont fixés pour que les ordres de souscription ou de rachat valables pour des Classes d'Actions du Compartiment nourricier soient passés avant l'expiration du délai du Fonds maître et donc soient traités le même jour d'opérations. Les dispositions de souscription/de rachat du Fonds maître dans lequel votre Compartiment nourricier est investi sont expliquées à la section « Conditions de souscription et de rachat » du prospectus du Fonds maître.

Les risques suivants sont des risques importants pour le Compartiment qui ne sont pas pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre Compartiment. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Profil de risque » du Compartiment dans le prospectus.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

| | |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée | 5,00% |
| Frais de sortie | Néant |

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

| | |
|----------------|--|
| Frais courants | 1,81 %* (imposition comprise) de l'actif net moyen |
|----------------|--|

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

25 % (imposition comprise) par an de la performance du Compartiment au-dessus de celle des actifs de référence, au cours de l'exercice comptable.

Les commissions de surperformance

Cette période de calcul d'un an débutera le 1er janvier et finira le 31 décembre.

Aucune commission n'a été prélevée au titre de l'exercice précédent

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximums. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs – vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

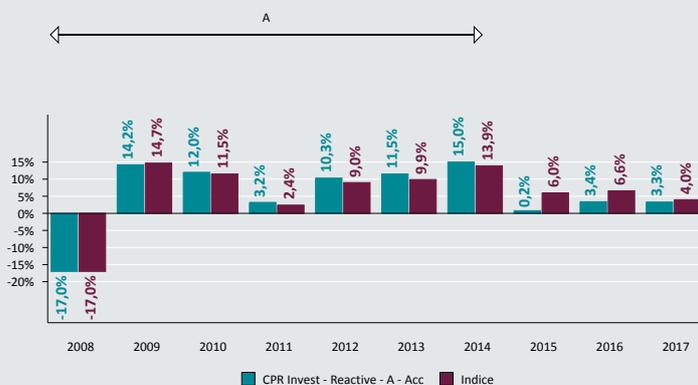
*Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ils excluent :

- Les commissions de surperformance,
- Les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter à la section « Frais et dépenses » du prospectus, qui est disponible sur www.cpr-am.com ou sur demande auprès de la Société de gestion.

Performances passées



A : Performances simulées sur la base des performances de la part P du Fonds Maître.

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Étant donné que CPR Invest - Reactive - A - Cap a été lancé le 29 août 2014, les performances indiquées jusqu'à cette date sont des performances simulées basées sur celles de CPR Croissance Réactive - P (ISIN FR0010097683), un FCP français enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les performances indiquées dans le graphique ont été réalisées dans le contexte de la gestion d'un OPCVM français ayant la même société de gestion et une politique d'investissement similaire.
- Des différences de performance peuvent exister entre CPR Croissance Réactive - P (ISIN FR0010097683) et CPR Invest - Reactive - A - Cap (nourricier de CPR Croissance Réactive - T (FR0011741941)) notamment en raison de différentes structures de frais. Les frais supportés par CPR Invest - Reactive - A - Cap devraient être supérieurs de 0,14 % à ceux de CPR Croissance Réactive - P (ISIN FR0010097683).
- Bien que le Compartiment nourricier puisse investir jusqu'à 15 % de son actif dans des actifs autres que des parts du Fonds principal, l'impact de tels investissements accessoires sur la performance du Compartiment nourricier sera neutre et prévisible.
- Le Compartiment a été créé le 29 août 2014. La Classe d'actions a été lancée le 29 août 2014.
- Indice de référence : 50 % J.P. Morgan GBI Global Index Hedge Return + 50 % MSCI World Index Net Return.
- La performance annuelle est calculée sur la base des valeurs liquidatives en EUR, toutes commissions comprises.

Informations pratiques

www.cpr-am.fr

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- Où et comment obtenir des informations sur le Compartiment nourricier et le Fonds maître (prospectus, rapport annuel, document semestriel) et/ou sur les autres catégories d'actions : ces informations sont disponibles gratuitement et sur demande écrite adressée à l'adresse postale de CPR Asset Management – 90, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15 - France ou sur www.cpr-am.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et d'autres classes d'actions qui sont décrits dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une catégorie distincte d'actifs et de passif de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont exclusivement destinés à répondre aux droits des investisseurs concernés par ce Compartiment et au droit des créanciers dont les créances sont issues en relation avec la création, la vie ou la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour l'ensemble de l'OPCVM cité au début de ce document.
- Selon votre situation fiscale personnelle, les plus-values et tout revenu associés à la détention de titres dans le Compartiment peuvent être assujettis à l'impôt. Nous vous recommandons de consulter le distributeur de l'OPCVM. Le fait que le Fonds principal et le Compartiment nourricier ne peuvent relever de la même juridiction peut avoir un impact sur le traitement fiscal de tout revenu ou plus-value associés à la détention de titres dans le Compartiment nourricier.
- La valeur liquidative du Compartiment est disponible pour chaque date de calcul auprès de la Société de gestion.
- Le Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » tels que définis dans la mention légale du site Internet de la Société de gestion : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus de l'OPCVM.

Les détails relatifs à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion, en ce compris une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de leur octroi, sont disponibles sur le site Internet : <http://www.cpr-am.lu/retail/Common-Content/Juridique-Compliance/conformite/Compliance2>, et un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement et sur demande.

La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2018.